

On aurait également besoin d'un vaste réseau d'organisations disposées à faire des démarches pour obtenir l'application au Canada de règles plus transparentes sur la régulation des entreprises afin de faire contrepoids au pouvoir du lobby des entreprises qui s'emploient à maintenir au minimum les droits des actionnaires. Cet aspect a une incidence directe sur la capacité des actionnaires canadiens de tenir les sociétés responsables de leurs répercussions dans d'autres pays. Il faudrait aussi pouvoir vulgariser les ressources du TCCR et d'autres organisations afin de sensibiliser les consommateurs à la réalité de la situation.

On constate aussi un besoin de coordonner les différentes interventions visant à influencer sur le comportement des entreprises par la sensibilisation des consommateurs en les faisant graviter autour des diverses étiquettes, qui incluent actuellement les étiquettes RugMark et TransFair et celle du Forest Stewardship Council, ainsi que de la campagne du Labour Behind the Label, axée sur l'industrie du vêtement et du textile. Les différents groupes auraient beaucoup à gagner en coordonnant leurs interventions et en se renseignant sur les méthodes de travail des uns et des autres.

Il est aussi possible de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises en préconisant certaines mesures d'intérêt public. Le CCCI recommande que le Comité parlementaire permanent de l'industrie entrepreneuriale fasse une étude des questions liées aux codes de conduite des entreprises s'appliquant aux pratiques commerciales et d'investissement internationales en vue de modifier la *Loi sur les sociétés par actions*. Il préconise également l'élaboration par l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations (SEE) d'un code de conduite s'appliquant aux activités d'expansion, de commerce et d'investissement du secteur privé dans les pays en développement.

9. Aide publique au développement (APD)

But de la politique : Inverser la tendance à la baisse de l'APD canadienne d'ici 1998-1999 en faisant en sorte que celle-ci serve à accomplir des progrès manifestes dans la voie de l'éradication de la pauvreté au cours des cinq prochaines années.

Capacité et activités actuelles

L'ensemble de la communauté des ONG a prôné le renversement de la tendance à la baisse de l'APD, sous la coordination du CCCI, qui surveille de près l'APD et qui contribue des données et des analyses au rapport international annuel intitulé *The*